

Versailles – Histoire de la commune :

Le mur des fédérés

Dans la liste des servitudes de protection des monuments historiques (AC1) du PLU de Versailles (page 3/17 des annexes), figure « le Mur des Fédérés au Camp de Satory, ainsi qu'un terrain délimité par un quart de cercle de 50m de rayon à partir de l'angle intérieur du Mur ».

C'est le seul monument historique du Plateau. Il a été inscrit à l'inventaire des Monuments historiques par arrêté du 6.12.1984.

Parmi les 38 autres monuments « inscrits » (à distinguer des 44 monuments « classés tels que le « Palais et dépendances »), on trouve les Eglises Notre-Dame et « St-Symphorien au Grand Montreuil » ou la charcuterie du 12 rue du Vieux Versailles ...

Le Mur des Fédérés est dressé sur la fosse commune remplie de cadavres de communards ; une plaque (photo) rappelle ces heures noires de la Commune de Paris. Saurez-vous le trouver à Satory ?

Extrait de la revue de janvier 2012 - Association Essor de Versailles – <http://www.essor-de-versailles.fr>